

INSCRIPTION AU SOCCER MINEUR

Du 19 au 23 mars 2018



Détails p. 14

Baseball mineur de Farnham



INSCRIPTION :
Jeudi 8 mars 2018
de 17h à 18h30
au bureau municipal
d'Ange-Gardien

Mercredis
14 et 21 mars 2018
de 18h à 20h
à la polyvalente JJB
de Farnham

LA MARCHE a permis d'amasser



4 358 \$



Détails p. 9

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	3
Procès-verbaux	4
Plaisirs d'hiver 2018	9
Activités gratuites	10
Pickleball et badminton	10
Soccer Complexe Artopex	11
Horaire patinoires	11
Postes au camp de jour	12
Accompagnement d'enfants au camp de jour	13
Relevés 24 camp de jour	13
Inscription soccer	14
Baseball mineur Farnham	15
Tournoi de balle juin	15
Heure du conte	16
FADOQ Ange-Gardien	16
Société d'histoire	17
Poste au travaux publics	17
Résidus organiques	18



Informations
importantes p. 12-13

Pour nous rejoindre

CONSEIL MUNICIPAL

Yvan Pinsonneault, maire
y.pinsonneault@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Rhéal Grenier, district 1
r.grenier@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Éric Ménard, district 2
e.menard@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Jonathan Alix, district 3
j.alix@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Charles Choquette, district 4
c.choquette@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Benoit Pepin, district 5
b.pepin@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Guillaume Desnoyers, district 6
g.desnoyers@municipalite.ange-gardien.qc.ca

ORGANISATION MUNICIPALE

Directrice-générale et secrétaire-trésorière
Brigitte Vachon

Directrice des services administratifs
Carole Latour

Directeur des services techniques
Guillaume Lavoie

Inspecteur municipal
Alexandre Lamarre

Chargé des travaux publics
Germain McLean

Adjoint aux travaux publics
Stéphane Dérignon

Directrice du service des loisirs
Jennie Rainville

Agente de communication et adjointe aux loisirs
Annie Lévesque

Perceptrice et secrétaire-réceptionniste
Danielle Laguë

Directeur du Service des incendies
Philippe Chartrand

Préposé à l'entretien
Patrice Maynard

Nous sommes fiers de vous offrir gratuitement le petit journal *Le Gardangeois*. Nous sommes toujours heureux de recevoir vos commentaires.

Conception, mise en page et infographie : Annie Lévesque
Impression : Les Publications Municipales inc.

Municipalité d'Ange-Gardien
249, rue Saint-Joseph
Ange-Gardien (Québec) J0E 1E0
Tél. : 450.293.7575
Télec. : 450.293.6635
www.infoange.ca

Heures d'ouvertures
Lundi au jeudi :
8h30 à 12h et 13h à 16h30
Vendredi :
8h30 à 12h30

POUR SOUMETTRE UNE PUBLICITÉ

Votre bulletin municipal est publié et distribué la première semaine de chaque mois. Les gens désirant nous faire parvenir une publicité pour leur commerce, des services offerts, des activités, sont invités à transmettre leurs documents et photos avant le 25 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ces fichiers et photos par courriel à : legardangeois@municipalite.ange-gardien.qc.ca

POUR INFORMATIONS : Annie Lévesque au 450 293-7575

Format	Parution à l'unité (incluant infographie)	12 parutions (sans modifications)
Carte d'affaires	30.00 \$	300.00 \$
1/4 de page	50.00 \$	500.00 \$
1/2 page	75.00 \$	750.00 \$
Pleine page	100.00 \$	1 000.00 \$

Mot du maire

AVOIR LA VOCATION...

Ces dernières semaines, l'espace médiatique a beaucoup fait état des conditions de travail des infirmières et de la nécessité de les revoir, les améliorer. Ce qui étonne, ce qui surprend, dans toute cette saga, c'est que, malgré la fatigue, l'épuisement et la désolation d'œuvrer dans ce système, la plupart d'entre elles continuent d'exercer leur profession avec ténacité et passion... Elles ont la vocation!

Cela m'amène à vous partager que monsieur Germain McLean, notre Germain, a récemment annoncé qu'il prendra sa retraite quelque part en 2018, après 28 années de bons et loyaux services. On peut certainement dire, de lui aussi, qu'il avait la vocation.

En effet, il y a longtemps que Germain ne compte plus le nombre de fois où il a passé une nuit blanche pour arroser la patinoire, s'est levé à 3h du matin pour déneiger les trottoirs, a travaillé 18 heures continues pour réparer un bris d'aqueduc, tout ça, en plus de son travail régulier. Nous ne remercions jamais assez ce genre d'individus, passionnés, acharnés au travail, et définitivement tournés vers leur prochain. Nous ne remercions jamais assez Germain.

Germain prendra sa retraite, mais je suis certain que nous pourrons compter sur lui encore plusieurs années, si son opinion nous était nécessaire, par exemple. Regardez-le, au milieu de l'équipe d'employés municipaux; il a encore l'air de s'y plaire. Si certains d'entre vous avez envie de faire partie de cette équipe dynamique, d'offrir des services à la communauté, de contribuer à la qualité de vie des citoyens d'Ange-Gardien et croyez avoir les compétences et les connaissances nécessaires, je vous invite à consulter l'offre d'emploi de la page 17 du présent numéro.



Certes, il s'agit d'un emploi comportant des responsabilités importantes, demandant des aptitudes variées et obligeant à une grande disponibilité, mais il s'agit aussi d'un emploi pouvant apporter de grandes satisfactions, celle du devoir accompli, comme celle de contribuer au mieux-être de son prochain.

Yvan Pinsonneault, maire

Procès-verbaux des assemblées du 16 janvier 2018 du conseil municipal d'Ange-Gardien

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

À une assemblée publique de consultation du conseil municipal tenue au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à 19 h 30, le 16 janvier 2018, à laquelle sont présents les membres suivants : M. Charles Choquette, M. Guillaume Desnoyers, M. Rhéal Grenier, M., M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière, Monsieur Guillaume Lavoie, directeur des services techniques et M. Alexandre Lamarre, inspecteur municipal, sont également présents.

L'avis public avisant de la tenue de cette assemblée est paru dans le journal la Voix de l'est le 27 décembre 2017 et a été affiché au babillard de l'hôtel de ville, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien et au babillard de la caisse Desjardins, au 101 rue Canrobert à Ange-Gardien, le 22 décembre 2017.

PRÉAMBULE

Monsieur le maire explique que le but de cette assemblée publique de consultation est d'entendre les personnes intéressées par les modifications apportées par les projets de règlements suivants :

Projet de règlement numéro 827-17 modifiant le règlement de zonage 617-05 et ses amendements concernant des modifications apportées à la zones 402

Monsieur Guillaume Lavoie explique les modifications apportées au règlement de zonage par le projet de règlement 827-17.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire entend les personnes qui désirent s'exprimer et Monsieur Guillaume Lavoie est invité à répondre aux questions en lien avec les règlements.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à 20h05.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 16 janvier 2018, à 20 h 00, au 249, rue Saint-

Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Charles Choquette, M. Guillaume Desnoyers, M. Rhéal Grenier M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Monsieur Jonathan Alix est absent.

RÉSOLUTION 01-001-18 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE À 20 H

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre à 20 h.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-002-18 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE À 19 H

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre à 19 h.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-003-18 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE À 19 H 30

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre à 19 h 30.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-004-18 ADOPTION DES COMPTES À PAYER 2017

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer pour l'année 2017.

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

Déboursés directs : 135 424,50 \$

Fournisseurs : 131 062,86 \$
Salaires : 57 683,86 \$

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-005-18 ADOPTION DES COMPTES À PAYER 2018

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer pour l'année 2018.

Il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

Fournisseurs : 119 341,46 \$

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Conformément à l'article 357 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, les déclarations des intérêts pécuniaires de tous les membres du Conseil sont déposées à la présente séance ordinaire du Conseil.

RÉSOLUTION 01-006-18 GALA MÉRITAS DE L'ÉCOLE SECONDAIRE PAUL-GERMAIN-OSTIGUY

Considérant la demande de commandite de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy pour le Gala Méritas qui se tiendra le 23 mai 2018;

Il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'offrir une bourse de 150 \$ à un(e) étudiant(e) de l'école Paul-Germain-Ostiguy, provenant d'Ange-Gardien et s'étant démarqué(e) au cours de l'année.

Adopté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION – PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LES MODIFICATIONS AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DE LA MUNICIPALITÉ

M. Benoit Pepin donne avis de motion que sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, un projet de règlement concernant des modifications au code d'éthique et de déontologie de la Municipalité.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

RÉSOLUTION 01-007-18 APPROBATION BUDGET RÉVISÉ 2017 – OMH – DÉFICITS D'EXPLOITATION

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'accepter la révision budgétaire 2017 – Déficits d'exploitation de l'Office Municipal d'Habitation d'Ange-Gardien, à laquelle une correction a été apportée au compte budgétaire numéro 6500 financement, faisant passer la contribution de la Municipalité de 10 246 \$ à 10 372 \$.

Il est également résolu de renommer M. Yves Despars comme représentant non élu au conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation d'Ange-Gardien.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-008-18 DEMANDE DE COMMANDITE DÉFI GRATTE-CIEL

En réponse à la demande reçue de 4 pompiers du Service incendie, soit Messieurs Frédéric Dubeau, Simon Meunier, Yanick Rousseau et Benoit Roussel, il est proposé par M. Benoit Pepin appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'assumer les frais d'inscription au Défi Gratte-ciel pour lesdits pompiers et d'accepter de mettre une salle à la disposition du Défi Gratte-Ciel sans frais, le 7 avril 2018, pour un souper spaghetti au profit de la Dystrophie musculaire.

Adopté à l'unanimité.

DEMANDE DE COMMANDITE DE DIVERS ORGANISMES

Le conseil municipal prend acte de la demande de commandite de l'organisme *Les Enfants de l'Opéra*.

RÉSOLUTION 01-009-18 AUTORISATION DE DÉPENSES COURANTES PRÉVUES AU BUDGET 2018 EN MATIÈRE DE VOIRIE ET AUTRES ET AUTORISATION DE PRÉPARER ET ENVOYER LES APPELS D'OFFRES OU DEMANDES DE SOUMISSIONS POUR DES PROJETS D'ENTRETIEN

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser le directeur des Services techniques ou la directrice générale à procéder à des demandes d'offres de services pour les dépenses courantes en matière de travaux publics et à procéder à la préparation interne ou externe des documents d'appels d'offres ou demandes de soumissions pour des projets d'entretien et de procéder à l'envoi de ceux-ci, selon les normes établies en matière d'appel d'offres, pour les travaux prévus en 2018.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-010-18 ÉQUILIBRATION DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Considérant que l'exercice financier 2018 correspond à la troisième année du rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité d'Ange-Gardien;

Considérant que selon les médianes prévisionnelles 2017 pour les terrains agricoles et le secteur résidentiel, l'écart entre les différentes catégories d'immeubles aurait pour effet d'apporter un déséquilibre dans les valeurs d'un prochain rôle triennal reconduit;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien procède à l'équilibrage de son rôle triennal d'évaluation foncière 2019-2020-2021.

Adopté à l'unanimité.

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

RÉSOLUTION 01-011-18 PROJET D'AUTOMATE D'APPELS

Considérant qu'un projet de règlement provincial d'alerte à la population sera effectif en août 2018 exigeant des municipalités de mettre en place un ou des moyens d'aviser la population en cas de sinistre et que la mise en place d'un système automatisé d'appels téléphoniques, de SMS et de courriels répondrait à cette exigence;

Considérant qu'une aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal est disponible pour les organismes municipaux;

Considérant que le regroupement de plusieurs municipalités pour offrir ce service à leurs populations respectives coûterait moins cher que de l'offrir individuellement;

Considérant que ce service offrira aux municipalités un moyen de communication privilégié avec leurs citoyens sur les sujets de leurs choix;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu que :

- la Municipalité d'Ange-Gardien approuve le projet de demande d'aide financière au MAMOT;

- Désigne la MRC de Rouville comme organisme responsable du projet acceptant le mandat.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-012-18 ACCEPTATION DES TRAVAUX - PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICI- PAL (PAARRM)

Considérant les travaux d'amélioration du rang Séraphine et la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier (PAARRM), il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Charles Choquette et résolu :

- Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux d'amélioration du rang Séraphine pour un montant subventionné de 12 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports;
- Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur cette route dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-013-18 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR ASSIS- TANCE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE 2018

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'autoriser la directrice générale, madame Brigitte Vachon, à retenir les services de la firme Tetra Tech inc. pour la fourniture d'expertises techniques et administratives pour l'année 2018 pour certains dossiers nécessitant l'implication d'un ingénieur, selon l'offre à taux horaire soumise le 30 janvier dernier, jusqu'à concurrence d'environ 20 000 \$, taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-014-18 DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM DE LA RUE GAUVIN

Considérant que la Municipalité a adopté une résolution le 15 juillet 2008 visant à remplacer le nom de l'actuelle rue Gauvin par le nom de rue Bernard;

Considérant que cette information n'a pas été mise à jour dans nos registres de propriétés et à notre signalisation;

Considérant que la Commission de la toponymie du Québec a reçu ladite résolution et que, officiellement, la rue Gauvin s'appelle rue Bernard pour Postes Canada et la Commission de la toponymie du Québec;

En conséquence, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu de régulariser la situation et de procéder au changement de nom de la rue Gauvin pour la rue Bernard et d'aviser Postes Canada que la situation a été régularisée.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-015-18
TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES 2017 – DÉCOMPTE
PROGRESSIF NUMÉRO 6 ET AUTORISATION DE PAIEMENT**

Considérant les travaux de réfection des infrastructures municipales 2017, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 6 au montant de 2 774,80 \$, taxes incluses, à Bertrand Ostiguy inc.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-016-18
ÉVALUATION DE LA CAPACITÉ DE LA STATION
D'ÉPURATION**

Considérant que la Municipalité a demandé une offre de services pour l'évaluation de la capacité de la station d'épuration à la firme Tetra Tech inc., il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'accorder le contrat à la firme Tetra Tech inc. au montant de 7 250,00 \$, plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-017-18
DEMANDE DE SOUMISSION, RÉPARATION DE
VANNES ROUTE 235**

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu de demander des soumissions à Groupe ADE ainsi qu'à Exca-Vac pour la réparation de vannes sur la route 235, selon les recommandations des services techniques.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-018-18
DÉTERMINATION DU BASSIN VERSANT – TRAVAUX
D'ENTRETIEN DU COURS D'EAU DU VILLAGE**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'entériner le mandat donné à la MRC de Rouville de procéder à la détermination du bassin versant pour les travaux de nettoyage réalisés dans le cours d'eau du Village à l'automne dernier.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-019-18
ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 827-17 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
ZONAGE NUMÉRO 617-05 ET SES AMENDEMENTS
CONCERNANT DES MODIFICATIONS APPORTÉES À
LA ZONE 402**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'adopter le deuxième projet du règlement numéro 827-17 modifiant le règlement de zonage numéro 617-05 et ses amendements concernant des modifications apportées à la zone 402.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-020-18
DÉROGATION MINEURE DU 405, RANG SÉRAPHINE,
LOT 3 518 723**

Considérant la demande de dérogation mineure soumise au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) par le propriétaire du 405, rang Séraphine, sur le lot 3 518 723, dans le but de procéder à une opération cadastrale pour créer un lot dont la largeur continue sera de 27,78 mètres au lieu de 50 mètres, tel que stipulé à l'article 5.3.1, du règlement de lotissement numéro 618-05;

Considérant les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) à savoir :

- Que la demande ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires voisins;
- Qu'il y aurait préjudice causé au demandeur par l'application de la réglementation actuelle, dans la mesure où il ne pourrait pas se prévaloir de son droit de lotir une superficie bénéficiant de droits acquis pour un usage autre qu'agricole en zone agricole, en vertu de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;
- Que la demande respecte l'objectif du plan d'urbanisme, qui est de protéger l'espace agricole, dans la mesure où le projet ne nuit pas à la pratique de l'agriculture;
- Que dans le contexte, le caractère dérogatoire de la demande est mineur;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'accorder la dérogation mineure pour le lotissement d'un lot dont la largeur continue est de 27,78 mètres au lieu de 50 mètres, tel que stipulé à l'article 5.3.1, du règlement de lotissement numéro 618-05.

Adopté à l'unanimité.

RAPPORT D'ÉMISSIONS DE PERMIS 2017

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport d'émissions de permis pour l'année 2017.

RÉSOLUTION 01-021-18 SUBVENTION POUR L'ENTRETIEN DE LA ROUTE VERTE, ANNÉE FINANCIÈRE 2018-2019

Considérant que le bilan du Comité Pro-Piste pour l'entretien 2018 de la piste cyclable *La Montérégiade* a été déposé;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien transmette une demande au ministère des Transports afin d'obtenir une subvention relative à l'entretien de ladite piste et confirme sa participation financière de 19 180,08 \$ pour la saison 2018.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-022-18 SOIRÉE DE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

Considérant qu'une centaine de bénévoles œuvrent au sein de la communauté d'Ange-Gardien et contribuent à l'amélioration et au maintien de la qualité de vie des citoyens de la Municipalité année après année;

En conséquence, il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'autoriser la directrice des loisirs, Mme Jennie Rainville, à faire les réservations nécessaires pour la tenue d'un souper-spectacle, d'affecter un montant maximum de 7 000 \$ pour cette soirée, qui se tiendra le 25 avril 2018 au gymnase de l'école, ainsi que de procéder à l'invitation des bénévoles, accompagnés.

Adopté à l'unanimité.

BILAN DE L'ACTIVITÉ « DÉPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOËL 2017 »

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Brigitte Vachon, procède au dépôt du bilan de l'activité « Dépouillement de l'Arbre de Noël 2017 » préparé par Madame Jennie Rainville, directrice du service des loisirs, qui a eu lieu le 2 décembre dernier.

COMPTE-RENDU RÉUNION DU COMITÉ DES LOISIRS DU 18 DÉCEMBRE 2017

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, procède au dépôt du compte-rendu de la réunion du Comité des loisirs.

PLAISIRS D'HIVER 2018

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Brigitte Vachon, dépose le rapport préparé par la directrice du Service des loisirs, Madame Jennie Rainville, relatif à l'organisation de l'activité « Plaisirs d'hiver 2018 », devant se tenir le samedi 3 février 2018.

RÉSOLUTION 01-023-18 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL ET AUTORISATION DE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA BIBLIOTHÈQUE RUTH BENOIT

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport annuel de la bibliothèque municipale pour l'année 2017.

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'autoriser le versement de la subvention accordée à la Bibliothèque Ruth Benoit, à raison de 8 750 \$ au mois de janvier 2018 et de 8 750 \$ au mois de juin 2018.

Adopté à l'unanimité.

DEMANDE DU LOCATAIRE DU 160, RUE PRINCIPALE

Le conseil municipal prend connaissance de la demande du locataire du 160, rue Principale.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION 01-024-18 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

Loisirs



*L'équipe de la Bibliothèque Ruth Benoit,
lors de la Marche Uni-Vers.*



Loisirs

La Marche Uni-Vers du Plaisirs d'hiver, une grande réussite!

C'est sous une météo clémente que se sont déroulées les activités du Plaisirs d'hiver, le samedi 3 février dernier. Patinage, glissades et feux d'artifice figuraient au programme. Les tours de montgolfière ont dû être annulés en raison des rafales de vent. Merci à Carolane Déragon, Juliette Rouleau et Brittany Rousseau qui ont assuré le bon déroulement à la glissade.

Plus de 350 collations furent servies par les bénévoles de la Popote Roulante. Un immense merci à Louise Lévesque et son équipe : François Audet, Ruth Benoit, Andrée Boies, Claudette Desroches, Henriette Maynard, Annette Leroux, Diane Lévesque, Gisèle Lévesque, Simone Monty et Normand Viau!



La nouvelle marche Uni-Vers, au son festif de la troupe de tam-tam Kumpa'Nia, a permis aux citoyens de s'unir en grand nombre pour recueillir des fonds destinés à des enfants

d'Ange-Gardien. Un total de 14 équipes composées de membres d'organismes de la région, d'entreprises Gardangeoises et de citoyens, figuraient au tableau d'honneur. Grâce à celles-ci, grâce à un généreux don anonyme, ainsi qu'aux contributions volontaires remises sur place, c'est un montant de 4 358,50 \$ qui sera remis à *L'Enfant s'éveille, s'émerveille*, un organisme qui œuvre en milieu scolaire.

La Municipalité est fière d'encourager le financement de cet organisme qui s'est vu attribuer, par les années passées, des montants amassés dans le cadre des Courses Gourmandes. L'an passé, des élèves de l'école Jean-XXIII ont bénéficié de services d'ergothérapie et d'orthophonie pour un montant de plus de 6 000 \$. Cette année encore, des ateliers d'ergothérapie parents-enfants sont offerts dans le but d'optimiser le développement de la motricité des enfants.



Un grand merci aux gens qui ont pris en charge la formation d'une équipe ainsi qu'à tous ceux qui se sont joints à nous pour appuyer ce beau projet collectif!

MERCI À NOS PARTENAIRES DE LA MARCHÉ :

Équipe des employés municipaux
Responsable : Brigitte Vachon



Équipe FADOQ Ange-Gardien
Responsable : Claudette Desroches

Commanditée par :



Équipe des pompiers
Responsable : Philippe Chartrand

Équipe Bibliothèque Ruth Benoit
Responsable : Sylvie Dion-Raymond

Commanditée par :



Équipe École Jean-XXIII
Responsable : Marie-France Ricard

Équipe Fondation Les Enfants de l'Opéra
Responsable : Lise Noiseux-Richard

Commanditée par :



Équipe L'Enfant s'éveille, s'émerveille
Responsable : Gilbert Jetté



Équipe CPE Bambin Club
Responsable : Sylvie Lacoste

Équipe Desjardins de la Pommeraie
Responsable : Nathalie David



Équipe Les amoureuses de la vie
Responsable : Nicole Dion

Équipe Enviro-Transpex
Responsable : Mylène Burelle



Équipe Ligués de balle d'Ange-Gardien
Responsable : Josée Ménard

Équipe F. Ménard
Responsable : Luc Ménard



Équipe Les amis du 4 roues
Responsable : Guy Bourdeau

Loisirs

On vous attend ce samedi!

Activité libre familiale - GRATUIT

Une activité pour la famille où les enfants auront la chance de faire des jeux libres dans un gymnase. Du matériel sportif sera mis à la disposition des familles (tapis, matériel pour la motricité, ballons, ect.). La formule coopérative est privilégiée pour cette activité ludique familiale!

Clientèle : Parent/Enfants (9 mois-12 ans)

Dates : Jusqu'au 31 mars 2018

Horaire : Les samedis entre 11h et 14h, **avec parents**

Endroit : Gymnase de l'école Jean-XXIII

Coût : Gratuit

Note : Aucune inscription requise. Surveillez le www.infoange.ca ou la page Facebook du Comité des loisirs pour vous assurer qu'il n'y a pas de changement.

Matériel requis : Souliers de sport obligatoires.



Activités sportives pour les 12-15 ans - GRATUIT



Clientèle : 12 à 15 ans

Dates : Jusqu'au 31 mars 2018

Horaire : Les samedis entre 14h et 15h30

Endroit : Gymnase de l'école Jean-XXIII

Coût : Gratuit

Note : Aucune inscription requise. Surveillez le www.infoange.ca ou la page Facebook du Comité des loisirs pour vous assurer qu'il n'y a pas de changement.

Matériel requis : Souliers de sport obligatoires.

Pickleball et Badminton libre - Adultes

Clientèle : Adultes

Dates : Jusqu'au 26 mars 2018

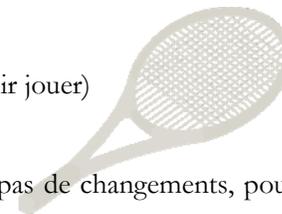
Horaire : Les lundis entre 18h et 21h (vous devez arriver avant 20h15 pour vous assurer de pouvoir jouer)

Endroit : Gymnase de l'école Jean-XXIII

Coût : 2,50 \$/30 minutes, payable sur place avant de jouer.

Note : Aucune inscription requise. Consultez le www.infoange.ca pour vous assurer qu'il n'y a pas de changements, pour connaître les règlements et le mode de fonctionnement.

Matériel requis : Souliers de sport obligatoires. Possibilité de prêt de raquettes et volants sur place au besoin (pièce d'identité requise).



Fonctionnement pour la réservation de période au gymnase

Il est possible, selon les disponibilités, de former un groupe sportif pour pratiquer un sport au gymnase ou pour pratiquer un sport en famille ou entre amis. Les citoyens qui désirent réserver

une session au gymnase de l'école peuvent le faire en communiquant avec Jennie Rainville au 450 293-7575 ou

j.rainville@municipalite.ange-gardien.qc.ca.

Tarifications pour réservations de groupes sportifs (à la session)

Hockey cossum : 70 \$/heure

Autres sports : 50 \$/heure

Groupes 18 ans et moins : 35 \$/heure.

Dernière chance!

Loisirs

Activité spéciale au Complexe Sportif Artopex de Granby

**SAMEDI 14 AVRIL 2018, DE 15H30 À 17H00****Viens jouer au soccer sur un terrain de soccer synthétique intérieur!****Nous formerons deux groupes d'âge selon les inscriptions.****Un groupe sera avec Simon Brasseur, entraîneur du samedi matin et l'autre groupe sera avec un entraîneur du complexe Artopex.****Coût : 13 \$****Note : 20 places disponibles. Inscription avant le 1^{er} mars 2018.**

Patinoires de la Municipalité, derrière l'école Jean-XXIII

HORAIRE DES PATINOIRES*

Dimanche :	9h à 21h
Lundi :	15h à 21h
Mardi :	15h à 21h
Mercredi :	15h à 21h
Jeudi :	15h à 22h
Vendredi :	15h à 22h
Samedi :	9h à 22h

* L'ouverture varie en fonction des conditions météorologiques.



Nous vous rappelons que le patinage et le hockey pratiqués sur les patinoires de la Municipalité d'Ange-Gardien sont des activités libres.

À cet égard, la Municipalité assure une surveillance ponctuelle des lieux. Les parents sont donc responsables en tout temps de la sécurité de leurs enfants.

De plus, des caméras de sécurité permettront d'identifier les contrevenants en cas de méfaits.

Nous vous remercions de votre collaboration!

Règlements pour le local de patin et les patinoires

La Municipalité d'Ange-Gardien met à la disposition de la population des patinoires extérieures. Afin d'assurer le fonctionnement le plus harmonieux et le plus sécuritaire possible, toute personne qui utilise les installations doit respecter les règlements suivants :

- Adopter un comportement approprié en public;
- Jeter ses déchets dans les contenants désignés;
- Ne pas consommer de boissons alcoolisées, de stupéfiants ou de cigarettes dans le local et à l'extérieur;
- Toute personne qui participe à une activité de hockey sur glace doit porter les équipements protecteurs suivants :
 - 1° un casque protecteur conforme à la norme Casques de hockey;
 - 2° un protecteur facial complet conforme à la norme Protecteurs faciaux pour joueurs de hockey sur glace;
 - 3° un protège-cou conforme à la norme Protège-cou pour joueurs de hockey.
- Ne pas se retrouver seul ou sans supervision dans le local ou sur la patinoire;
- Ne pas flâner dans le local puisque celui-ci doit être utilisé pour se réchauffer ou pour mettre et enlever ses patins seulement;
- Respecter les directives du personnel de la Municipalité. Une caméra de surveillance permettra d'identifier les contrevenants.



Tiré de la Loi sur la sécurité dans les sports, adoptée par l'Assemblée nationale :

1° et 2° : Normes publiées par l'Association canadienne de normalisation;

3° : Norme publiée par le Bureau de normalisation du Québec

Loisirs

Offres d'emploi au camp de jour estival 2018

POSTE D'ACCOMPAGNATEUR AU CAMP DE JOUR

POSEZ VOTRE CANDIDATURE
AVANT LE 16 FÉVRIER 2018

TÂCHES :

- Accompagner un ou des enfants ayant des besoins particuliers dans leur quotidien afin de favoriser leur intégration aux activités régulières du camp.
- Participer aux réunions de l'équipe d'animation.
- Toutes autres tâches connexes.

QUALITÉS REQUISES :

- Aptitudes à communiquer;
- Être patient;
- Être responsable.

EXIGENCE :

- Études pertinentes en cours.

HORAIRE :

36h à 40h/semaine (période estivale) + participer aux rencontres de planification et suivre la formation de secourisme au besoin avant le début du camp.

POSTE D'ANIMATEUR AU CAMP DE JOUR

POSEZ VOTRE CANDIDATURE
AVANT LE 16 FÉVRIER 2018

TÂCHES :

- Animer et encadrer des groupes d'enfants de 5 à 12 ans;
- Participer aux réunions de l'équipe d'animation;
- Toutes autres tâches connexes.

QUALITÉS REQUISES :

- Aptitudes à communiquer;
- Être patient;
- Aptitudes à travailler en équipe;
- Être dynamique;
- Être responsable.



EXIGENCES :

- Être en cours d'études (emploi étudiant) et disponible pour un poste à temps plein;
- Avoir obtenu son diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (DAFA), ou s'engager à suivre la formation avant la période d'emploi. (voir informations plus bas). Et/ou
- Expérience ou études dans le domaine.

HORAIRE :

36h à 40h/semaine (période estivale), participer aux rencontres de planification et suivre la formation de secourisme au besoin avant le début du camp.

Seuls les candidats retenus recevront une convocation.
POUR TRANSMETTRE VOTRE CURRICULUM VITAE :

Jennie Rainville
Municipalité d'Ange-Gardien
249, rue St-Joseph, Ange-Gardien (Qc) J0E 1E0
j.rainville@municipalite.ange-gardien.qc.ca
Télécopieur 450 293-6635

Programme DAFA pour les animateurs de camp de jour

PROGRAMME

DAFA



Être animateur de
camp de jour t'intéresse?
INSCRIS-TOI à la formation du

DIPLÔME D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR

Dates : 28-29 avril et 19-20-21 mai 2018.

Lieu : Dans les locaux des municipalités d'Ange-Gardien et de Sainte-Cécile-de-Milton

Pour information et inscription :

Communiquez avec le Service des loisirs de la Municipalité d'Ange-Gardien au 450 293-7575.

LE DAFA, C'EST :

- Une formation théorique de 33 heures qui permet d'acquérir les éléments fondamentaux de la fonction d'animation.
- Un stage pratique en animation de 35 heures qui peut être réalisé dans le cadre d'un emploi ou d'une implication bénévole.

Module 1A : Introduction à l'animation / 3h30

Module 1B : Communication et travail d'équipe / 3h00

Module 2 : Besoins et caractéristiques des enfants et adolescents et interventions / 11h

Module 3 : Techniques d'animation / 12h30

Module 4 : Sécurité et aspects légaux / 3h

Loisirs

Programmation du camp de jour 2018



Le Service des loisirs vous informe que la programmation du camp de jour 2018 paraîtra dans le prochain journal municipal.

La période d'inscription aura lieu du 13 au 23 avril 2018.

Avis aux parents - Inscription d'un enfant ayant des besoins particuliers

Étape avant l'inscription d'un enfant ayant des besoins particuliers :



Vous devez fournir les informations pertinentes au Service des loisirs afin de nous permettre d'évaluer les capacités de l'enfant à participer aux activités proposées. L'analyse de l'accommodement à mettre en place doit se faire en **collaboration avec les parents** ou les personnes responsables de l'enfant.

Ainsi, vous devez remplir la fiche d'évaluation **avant le 1^{er} mars 2018** (disponible au bureau municipal ou par courriel : j.rainville@municipalite.ange-gardien.qc.ca) si votre enfant a des besoins particuliers tels que :

La Municipalité doit connaître les besoins spécifiques de l'enfant pour évaluer les accommodements dont il pourrait avoir besoin durant son séjour au camp **AVANT** de se prononcer sur son inscription.

- Trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité, diagnostiqué ou en processus d'évaluation (TDA, TDAH, ...);
- Déficience auditive, intellectuelle, motrice ou visuelle;
- Problème de santé mentale;
- Trouble d'apprentissage;
- Trouble du spectre de l'autisme (TSA);
- Trouble du comportement;
- Trouble de langage;
- Autre (diabète, épilepsie, trisomie 21, etc.).

Pour plus de détails :
Jennie Rainville
Directrice au Service des loisirs
450 293-7575
j.rainville@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Relevés 24 - Camp de jour 2017



Nous débuterons sous peu les travaux reliés à l'émission du Relevé 24 des enfants utilisateurs du camp de jour 2017.

Nous vous demandons de vous assurer que les bons renseignements (adresse, numéro d'assurance sociale) figurent à votre dossier.

Dans le doute, vous pouvez vérifier en contactant le Service des loisirs au 450 293-7575 avant le 19 février 2018.

Nous vous remercions de votre collaboration!

INSCRIPTION AU SOCCER MINEUR 2018



Du 19 au 23 mars au bureau municipal

EN SOIRÉE : MERCREDI 21 MARS, JUSQU'À 18H30

ATTENTION : Frais de retard de 10\$ par enfant à partir du 24 mars, si l'inscription est possible.

CE QU'IL VOUS FAUT POUR FAIRE L'INSCRIPTION

- 1 chèque par enfant, daté du 1^{er} mai 2018 à l'ordre de la Municipalité d'Ange-Gardien;
- Carte d'assurance maladie de l'enfant (pas de copie papier);
- Petite photo récente de l'enfant avec son nom au verso.

SOCCER 4 ANS

Apprendre tout en s'amusant!
L'idée est de regrouper nos enfants de 4 ans qui ont hâte de jouer au soccer.
Nous formerons des groupes de 10 joueurs maximum.



Coût : 20 \$

Inscriptions : du 19 au 23 mars au bureau municipal et par internet (soccer 4 ans seulement) : www.infoange.ca (procurez-vous votre code d'accès dès maintenant)

Note : Photo de l'enfant non requise.

CATÉGORIES	NÉ ENTRE LE	ÂGE	TARIFS AVEC LE RABAIS
NOVICE (min. 7 joueurs, max. 9 joueurs par équipe)	1 ^{er} octobre 2011 et 30 septembre 2013	5-6 ans	40\$
ATOME (min. 9 joueurs, max. 13 joueurs par équipe)	1 ^{er} octobre 2009 et 30 septembre 2011	7-8 ans	55\$
MOUSTIQUE (min. 9 joueurs, max. 13 joueurs par équipe)	1 ^{er} octobre 2007 et 30 septembre 2009	9-10 ans	55\$
PEE-WEE GARÇON (min. 9 joueurs, max. 13 joueurs par équipe)	1 ^{er} octobre 2004 et 30 septembre 2007	11-12-13 ans	55\$
PEE-WEE FILLE (min. 9 joueurs, max. 13 joueurs par équipe)	1 ^{er} octobre 2004 et 30 septembre 2007	11-12-13 ans	55\$
BANTAM GARÇON (min. 9 joueurs, max. 13 joueurs par équipe)	1 ^{er} octobre 2001 et 30 septembre 2004	14-15-16 ans	55\$
BANTAM FILLES (min. 9 joueurs, max. 13 joueurs par équipe)	1 ^{er} octobre 2000 et 30 septembre 2004	14-15-16-17 ans	55\$

Tous les joueurs évolueront dans la ligue de soccer mineur Montérégie (six parties à Ange-Gardien et six parties à l'extérieur) et pour la catégorie novice (quatre parties à Ange-Gardien et quatre parties à l'extérieur).

La saison débutera en mai et se terminera en août, avec les séries, dont les dates précises vous seront communiquées lors de l'inscription.

Nous aurons besoin de la collaboration de parents bénévoles pour toutes les catégories.

Loisirs

Inscription au Tournoi de balle donnée



TOURNOI DE BALLE DONNÉE - LES 9 ET 10 JUIN 2018

Calibre : Participation

Règlements : Type 2 lancés/4 manches, tous les joueurs frappent

Mixte : 8 hommes, 2 femmes et Féminin, classe D

Inscription : Dès maintenant, places limitées

Coût : 250 \$ par équipe

Bourses : Selon les inscriptions

Informations : Dominique Chouinard 450 293-6914 ou Nicolas Chouinard 450 775-8990



Saison de Baseball mineur de Farnham



Nous sommes à la recherche de jeunes dynamiques et responsables pour des postes rémunérés de marqueurs (13 ans et +) et arbitres (14 ans et +).

RALLYE CAP TIMBITS

Au cours de la saison, les jeunes joueurs travailleront sur les cinq aspects fondamentaux du baseball soit : attraper, lancer, courir, frapper et les connaissances générales. L'apprentissage du jeune doit se faire en collaboration avec son ou ses parents. Les parents doivent participer activement sur le terrain. Toutefois, c'est l'animateur-chef qui dirige les différents ateliers avec l'aide et le support des parents.

Clientèle : Novice (2011 à 2015)

Dates : Début mai à la fin juillet

Horaire : Samedi de 9h30 à 11h00

Endroit : Terrain de baseball de Farnham

Coût : 100 \$

Dépôt de garantie pour chandail : Chèque de 50 \$ post-daté du 15 août 2018

Responsable : Francis Blais 450-293-0303

baseball.farnham@hotmail.com / francisblais28@hotmail.com

BASEBALL MINEUR

Clientèle : 8 à 17 ans

Horaire : Selon l'horaire de la ligue

Endroit : Terrain de baseball de Farnham

Catégories et coûts (rabais de 50 \$ au 3^e enfant) :

Atome (8-9 ans) 2009-2010 / 150 \$

Moustique (10-11 ans) 2007-2008 / 200 \$

PeeWee (12-13 ans) 2005-2006 / 200 \$

Bantam (14-15 ans) 2003-2004 / 200 \$

Midget (16-17-18 ans) 2000-2001-2002 / 200 \$

Dépôt de garantie pour chandail : Chèque de 50 \$ post-daté du 15 août 2018

Responsable : Francis Blais 450-293-0303

baseball.farnham@hotmail.com

francisblais28@hotmail.com

Contact pour résidents
d'Ange-Gardien :
Éric Bourbonnière
450 521-2982

INSCRIPTIONS : Jeudi 8 mars de 17h à 18h30 au bureau municipal d'Ange-Gardien et les mercredis 14 et 21 mars de 18h à 20h au gymnase de la polyvalente JJB de Farnham

Défi Santé 2018

TOUT LE QUÉBEC
SE MET AU
DEFI!

INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 30 MARS
À DEFISANTE.CA



Bibliothèque Ruth Benoit

NOUVEAUTÉS

ADULTE ROMAN

Les yeux de Sophie	Jojo Moyes
Double piège	Harlan Coben
Couleurs de l'incendie	Pierre Lemaitre
Le plongeur	Stéphanie Larue

ADULTE DOCUMENTAIRE

Utopies réalistes	Rutger Bregman
Aidez votre enfant à gérer ses colères	Stéphanie Couturier
L'intelligence du cœur	Isabelle Filliozat
Au cœur des émotions	Isabelle Filliozat

JEUNE ROMAN

Les éternels - Amitié	Priska Poirier
Journal d'un dégonflé : Sauve qui peut	Jeff Kinney
Mammoth Rock	Eveline Paquette
Zoélie l'allumette le super héros	Marie Potvin

JEUNE DOCUMENTAIRE

Ana Ana est malade	Alexis Dormal
La fée Pissenlit	Carine Paquin
Les légendaires le royaume des larmes	Patrick Sobral
La bande à Smike	Freg et Makina



Retour de livres

Lorsque vous devez rapporter vos prêts en dehors des heures d'ouvertures de la bibliothèque, n'hésitez pas à utiliser la boîte de retour de livres qui est toujours accessible aux heures d'ouverture de la municipalité.

Suggestions

Donnez-nous vos suggestions de romans, bandes-dessinées ou autres. Nous les prendrons en note pour nos futurs achats de livres!

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE RUTH BENOIT

249, rue Saint-Joseph, Ange-Gardien

Téléphone : 450.293.7567

biblio@municipalite.ange-gardien.qc.ca

<http://biblioange-gardien.c4di.qc.ca:8090>

HORAIRE

Mardi : 14h à 17h et 18h30 à 20h

Jeudi : 18h30 à 20h00

Il est possible de visionner les collections disponibles à partir de la maison.

Rendez-vous au www.infoange.ca, à l'onglet *Loisirs et organismes*, choisissez *Bibliothèque*.



NOUVEAU!

MARDI 13 MARS 2018

À 18H30

À LA BIBLIOTHÈQUE

Viens assister en famille à la lecture d'un conte

(environ 30 min.).

Tu pourras porter ton pyjama pour l'occasion!



Concours-photo pour le 30^e anniversaire de la Bibliothèque Ruth Benoit

À compter du 3 avril 2018, les citoyens de tous âges seront invités à transmettre une photographie représentant leur moment de lecture, pour participer à un grand tirage. *Surveillez les détails dans le journal de mars!*

FADOQ Ange-Gardien

ACTIVITÉS AU LOCAL FADOQ

Les gens intéressés peuvent participer aux jeux offerts par la FADOQ : le palet américain, le baseball-poche, les cartes-whist, etc.

DÎNER À L'ÉRABLIÈRE



Nous vous invitons au dîner à l'Érablière Au Toit Rouge qui aura lieu le vendredi 9 mars 2018.

BINGO

Nous vous invitons au bingo qui aura lieu le dimanche 11 mars 2018 à 13h à la salle municipale.

CONFÉRENCE SUR LES CODES DE LA ROUTE

Il y aura une conférence sur les codes de la route le jeudi 5 avril 2018, à 9h30, au Club FADOQ de Saint-Damase. Réservation avant le 25 mars 2018.

SÉANCE D'INFORMATION

Comment protéger vos investissements contre la fraude et les abus financiers

La FADOQ-Richelieu-Yamaska, avec Éducaloi, vous invite à une séance d'information sur *Comment protéger vos investissements contre la fraude et les abus financiers*, le mercredi 11 avril, à 9h30, à Saint-Hyacinthe (places limitées).

Pour informations : Henri Boies au 450 337-0735 ou Claudette Desroches au 450 293-2217.

Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux

Conférence de M. Charles-Philippe Courtois : Lionel Groulx, un des pères du Québec moderne

Lionel Groulx (1878-1967) est aujourd'hui un personnage mal connu, voire un personnage qu'on perçoit négativement ou du moins de manière ambivalente. Mais avant de le juger, demandons-nous ce qui en a fait une figure aussi influente. Lionel Groulx, prêtre, professeur, organisateur de mouvements de jeunesse, historien, écrivain, essayiste, conférencier, intellectuel engagé, fut aussi un penseur nationaliste parmi les plus influents du XX^e siècle. Son travail colossal a eu des répercussions profondes sur notre culture et

notre évolution collective. Reconnu comme l'un des maîtres à penser du nationalisme québécois, plusieurs de ses idées de réformes en faveur de l'émancipation nationale ont été adoptées durant la Révolution tranquille.

Professeur adjoint d'histoire au Collège militaire royal de Saint-Jean, M. Charles-Philippe Courtois a publié plusieurs ouvrages et études sur l'histoire intellectuelle du Québec. Pour produire la première véritable biographie de Lionel Groulx, l'historien a

travaillé plusieurs années à fouiller les volumineuses archives et ouvrages laissés par Lionel Groulx et dépeint ici un incomparable tableau de la société québécoise de 1878 à 1967.



La conférence aura lieu le mardi 27 février 2018, à 19h30, à la Salle de la FADOQ, 11 rue Codaire, Saint-Paul-d'Abbotsford. Coût : Gratuit pour les membres, 5 \$ pour les non-membres.

Chronique municipale

Offre d'emploi : Chargé des travaux publics

La Municipalité d'Ange-Gardien est à la recherche d'une personne pour combler le poste de Chargé des travaux publics. La personne est responsable de l'entretien des infrastructures municipales. Elle supervise certains travaux de construction, de réparation et d'entretien des infrastructures et équipements municipaux. En collaboration avec le directeur des Services techniques et la directrice générale, elle assure le bon déroulement des activités du Service des travaux publics.

Responsabilités

- Participe à la planification, l'organisation et la supervision des travaux de construction, de réparation et d'entretien des infrastructures et des équipements municipaux;
- Effectue le suivi hebdomadaire et mensuel du travail de membres de l'équipe, en collaboration avec le directeur des Services techniques et la directrice générale;

- Assure la supervision des entrepreneurs qui effectuent des travaux touchant les infrastructures, les équipements ou les emprises de la Municipalité;
- Identifie et propose des solutions aux problèmes d'entretien et d'infrastructures municipales;
- Assure que les travaux d'entretien ou de réfection des rues, trottoirs, stationnements, signalisation ainsi que le déblaiement et l'enlèvement de la neige soient accomplis de manière appropriée;
- Effectue divers travaux manuels en lien avec la présente énumération de responsabilités.

Exigences

- Posséder un diplôme dans un domaine pertinent relatif au poste et un minimum de deux (2) années d'expérience dans le domaine (une combinaison différente de compétences et d'expériences sera considérée);

- Être titulaire d'un permis de conduire de classe 5 valide et sans restriction;
- Démontrer beaucoup d'autonomie et un grand sens des responsabilités;
- Leadership et aptitudes à motiver et mobiliser les ressources;
- Capacité à favoriser le travail en équipe;
- Savoir gérer le changement et les imprévus;
- Être disponible pour être de garde 24h/24.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 9 mars 2018 à l'adresse suivante :

Municipalité d'Ange-Gardien
A/S Madame Brigitte Vachon
Directrice générale
249, rue Saint-Joseph
Ange-Gardien QC J0E 1E0

ou par courriel :
b.vachon@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Gouvernement du Canada

Appel aux commerçants : Contributions fédérales pour les bornes de recharge pour véhicules électriques

Notre gouvernement estime que l'avenir des transports réside dans les véhicules électriques, hybrides et à carburants de remplacement. Comme les Canadiens font des choix de plus en plus écologiques, nous souhaitons donc leur donner plus de possibilités de rouler vert, tout en contribuant à assainir l'environnement.

Grâce aux investissements du secteur privé ainsi que des gouvernements du Canada et des provinces, des progrès importants ont déjà été réalisés dans le déploiement d'un réseau, d'un océan à l'autre, de chargeurs rapides pour les véhicules électriques (VÉ) ainsi que de stations de ravitaillement d'hydrogène et de gaz naturel.

Toutefois, il reste encore beaucoup à faire. Et puisque notre gouvernement souhaite encourager les Canadiens à réduire leur empreinte carbone, le ministère des Ressources naturelles du

Canada a annoncé un investissement de 120 millions de dollars destiné à accélérer le déploiement d'un tel réseau.

L'initiative pour le déploiement d'infrastructures pour les véhicules électriques et les carburants de remplacement offre des contributions financières pour soutenir l'achat et l'installation de bornes de recharge rapide pour les VÉ. Le financement soutient également le déploiement de postes de ravitaillement au gaz naturel le long des principaux corridors de transport de marchandises.

Pour bénéficier de la contribution gouvernementale, les bornes installées doivent être de type recharge rapide en courant continu (niveau 3) et accessibles au public. Votre projet serait susceptible d'obtenir une contribution pouvant atteindre 50 % de son coût total, pour un maximum de 50 000 \$ par borne.

Si votre entreprise est intéressée à entreprendre un tel projet, nous vous invitons à consulter les critères d'admissibilité et autres détails du programme au <http://www.rncan.gc.ca/energie/carburants-remplacement/carburants-faits/ecoenergie/18353>

Les demandeurs doivent déposer leur dossier d'ici le **22 mars 2018**.



MRC de Rouville

Quelques conseils concernant l'Organibac



L'arrivée de votre Organibac ne crée pas de nouvelles matières résiduelles. Vous devez y déposer le même contenu que dans votre bac à ordures, puisque la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* vise à interdire l'enfouissement des matières organiques en 2022.

Voici quelques astuces permettant d'éviter les odeurs :

- Videz régulièrement votre bac de cuisine dans le bac roulant et n'hésitez

Si vous répondez **OUI** à l'une des trois questions suivantes, vous pouvez déposer votre matière dans l'**Organibac** :

- pas à le nettoyer lorsque nécessaire.
- Enveloppez vos matières dans de petits baluchons de papier journal avant de les déposer dans votre bac de cuisine ou dans l'Organibac. Confectionnez-les facilement en visionnant la vidéo sur YouTube '*Comment faire sac en papier pour la collecte des matières organiques*'.
- Mettez votre bac au chemin à chaque collecte (surtout en période estivale) et

- 1 Est-ce que ça se mange ?
- 2 Est-ce du papier ou du carton souillé par des aliments ou ayant servi à emballer de la nourriture ?
- 3 Est-ce un résidu de jardinage ?

cela, même s'il ne contient que très peu de matières.

- Entrez votre Organibac à un endroit ombragé, de sorte que le soleil, en pleine canicule, ne frappe pas directement sur votre bac roulant.
- Lavez régulièrement votre bac.

Pour plus d'information sur le sujet, visitez le site www.monorganibac.ca

MRC de Rouville

Rappel important concernant les sacs pour résidus organiques

Nous désirons vous rappeler que les matières organiques collectées sur le territoire de la MRC de Rouville sont traitées par biométhanisation et non sur une plateforme de compostage extérieure. Le processus de biométhanisation ne permet pas de traiter les sacs de plastique compostables ou biodégradables, car ces derniers ne sont pas méthanogènes. Ils ne sont donc pas acceptés dans l'Organibac (bac brun) dédié à la collecte de matières organiques.



Les sacs de plastique ont un processus de dégradation en présence d'oxygène seulement, alors que le processus de bio-

méthanisation se déroule par fermentation, dans un digesteur, en absence d'oxygène. À la fin de ce cycle, des lambeaux de plastique non décomposés pourraient potentiellement contaminer le digestat (un fertilisant organique) produit grâce au procédé de biométhanisation.

Comme le site de traitement des matières organiques n'est pas autorisé à recevoir des résidus alimentaires en sac de plastique, même compostable, nous suggérons fortement à la population de se procurer des sacs de papier.

Ensemble, mettons-y toute notre énergie!



Pour information :

www.monorganibac.ca - infocollectes@mrcrouville.qc.ca
450-460-2127 poste 123

La MRC de Rouville vous invite à participer au 20^e Défi OSEntreprendre

La 20^e édition du **Défi OSEntreprendre** prend officiellement son envol dans Rouville. La MRC de Rouville vient ainsi donner son appui à tous les entrepreneurs de la région qui désireraient participer à ce défi d'envergure visant à faire rayonner les initiatives entrepreneuriales et inspirer le plus grand nombre de personnes à croire en elles et à oser entreprendre.

Faire rayonner les initiatives entrepreneuriales

Le Défi OSEntreprendre comprend trois échelons : local, régional et national. Avec son volet Entrepreneuriat étudiant qui se déploie chez les jeunes du primaire jusqu'à l'université, son volet Création d'entreprises qui appuie les nouveaux entrepreneurs et son volet Réussite inc., il rejoint plus de 40 000 participants annuellement. Pour sa mise en oeuvre, il peut compter sur la mobilisation de plus de 350 agents responsables de sa réalisation dans les 17 régions du Québec. Un ingrédient clé de sa réussite!

Ainsi, les entrepreneurs de la région qui désirent poser leur candidature au Défi peuvent être accompagnés dans leur

processus. « Nous invitons les nouveaux entrepreneurs à aller de l'avant et à soumettre leur dossier. Le Défi OSEntreprendre est une opportunité pour ces derniers de se mettre en valeur et de faire connaître leur entreprise et ce, sans investissement majeur. C'est l'occasion de positionner leur projet, d'obtenir des bourses et d'élargir leur réseau d'affaires. » rappelle M. Sébastien L'Heureux, conseiller aux entreprises et responsable du Défi OSEntreprendre pour la MRC de Rouville.

C'est également l'occasion pour les entrepreneurs de la région qui sont toujours en affaires et qui ont déjà participé au volet Création d'entreprises du Défi OSEntreprendre (anciennement connu sous le nom de Concours québécois en entrepreneuriat), entre la 1^{ère} édition (1998-1999) et la 14^e édition (2011-2012), de présenter leur candidature au prix Réussite inc. Un montant de 5 000 \$ est remis au gagnant et ce dernier cours la chance de remporter la bourse de 25 000 \$ à l'échelon national!

Pour connaître tous les critères d'admissibilité, ainsi que la liste des catégories et des prix spéciaux, consultez les renseignements accessibles en ligne au www.OSEntreprendre.quebec.

Vous pouvez également communiquer avec M. L'Heureux au 450-460-2127 poste 327 ou par courriel à slheureux@mrcrouville.qc.ca.

Osez entreprendre et... lancez-vous le Défi!

Trois petites étapes sont nécessaires à votre inscription :

- 1- Passer à l'action et présenter son projet;
- 2- S'inscrire en ligne et recevoir le matériel « Moi, j'OSEntreprendre »;
- 3- Convaincre le jury avec un excellent dossier de candidature et être invité à gravir l'échelon local vers le régional.

Après avoir franchi l'étape de sélection locale, les lauréats se partageront des bourses et s'assureront d'être représentés au volet régional. Le compte à rebours est donc commencé! La **date limite de dépôt des candidatures** est fixée au mardi 13 mars 2018 avant 16 h. Une activité de remise de prix aura lieu au début du mois d'avril prochain et couronnera les lauréats de la MRC de Rouville.



SE RELIER AU COEUR DU MONDE

Le 20 mars 2018 à 19h à l'école secondaire P.-G.-O. de St-Césaire aura lieu la 57^e soirée-conférence SE RELIER AU CŒUR DU MONDE avec Sylvain Guimond, docteur en psychologie du sport et conférencier émérite et Mme Johanne Lévesque, neuropsychologue, qui a instauré le neurofeedback au Québec en 2002 dans le cadre de son projet postdoctoral réalisé au Centre de recherche du CHU Sainte-Justine.



Pourquoi être ordinaire pour être spécial?

Vous êtes-vous déjà demandé : Suis-je normal? Ou, plus troublant encore : Mon enfant est-il normal? Or, la vraie question en fait c'est : « Suis-je différent? Ou : Mon enfant est-il différent? »

En réalité, chacun de nous est unique et spécial, ce qui donne à notre monde sa beauté. Mais depuis quelques années, et sans savoir vraiment pourquoi, nous avons collectivement senti le besoin d'attribuer des diagnostics. Nous avons donc cantonné tous les humains et malheureusement nos enfants dans des cases, dans des diagnostics, des pathologies insensées et dangereuses pour eux et pour notre société. Nous avons fait de cette belle différence un problème à traiter. Nous l'avons fait sans réaliser l'importance du contexte social actuel sur ces conditions. Autiste, TDAH, anxieux, dépressif, dyslexique, etc.

Dédramatiser sans minimiser, mais avancer sans être jugé. Un diagnostic, c'est une constatation et non une condamnation. La constatation d'une différence, parfois d'un mal-être. Mais certainement pas d'une finalité, de l'identité de l'enfant ou de l'adulte en question. C'est l'angle qui sera donné à cette conférence qui peut faire une grande différence dans la vie des gens!

Pour vous procurer vos billets, rendez-vous à la bibliothèque de St-Césaire au 1881, avenue Saint-Paul (450 469-3187 poste 4573) ou au salon de coiffure Indigo au 1066, route 112, Saint-Césaire. Vous pouvez également téléphoner à M. Léon-Maurice Lavoie au 450 469-0728. De plus, pour recevoir des informations concernant les prochaines soirées-conférences, abonnez-vous à notre infolettre au www.serelieraucoeurdumonde.com



COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

SI VOUS PRÉVOYEZ UTILISER UN SAC, IL DOIT ÊTRE EN PAPIER.

Aucun sac de plastique dans votre bac brun.



www.monorganibac.ca
450 460-2127 poste 123
infocollectes@mrcrouville.qc.ca



défi osentreprendre

Concours
québécois en
entrepreneuriat

20^e édition

présentée par
 Desjardins



Lauréats et partenaires 2017

Soumettez votre projet d'entreprise d'ici le 13 mars 2018, 16 h !

- Bioalimentaire
- Commerce
- Service aux individus
- Service aux entreprises
- Innovations technologique et technique
- Économie sociale
- Exploitation, transformation, production

www.osentreprendre.quebec

info@mrcrouville.qc.ca | www.mrcrouville.qc.ca
450-460-2127



Tournois *Au profit de* **DE POKER** *bénéfice*



17 MARS 2018 À 19H

À L'HÔTEL DE VILLE
D'ANGE-GARDIEN AU
249, RUE SAINT-JOSEPH

60\$ / PERSONNE

PRIX DE PRÉSENCE
ALCOOL EN VENTE
SUR PLACE

18+
ans

BILLETS EN VENTE DÈS MAINTENANT
MARTIN SANSCARTIER : 450 405-8537

À la mémoire de Jean Sanscartier

POUR VISITER TOUTES NOS PROPRIÉTÉS D'ANGE-GARDIEN : WWW.EQUIPEARESVAILLANCOURT.COM

<p>326, Bienvenue, Ange-Gardien</p>  <p># 25483670 209 000 \$</p>	<p>68, des Hirondelles, Ange-Gardien</p>  <p>VENDU</p> <p># 17602646</p>	<p>Rue Robert, Ange-Gardien</p>  <p># 23816967 53 975 \$ + TPS/TVQ</p>	 <p>Hélène Vaillancourt Courtier immobilier, C. 450 525-0736 helene.vaillancourt@remax-quebec.com</p> <p>Michel Arès Courtier immobilier, C. 450 775-1657 michel.ares@remax-quebec.com</p>
---	--	---	---

<p>306, Principale, Ange-Gardien</p>  <p># 14452116 199 900\$</p>	<p>3, route 235, Ange-Gardien</p>  <p># 17719475 399 000 \$</p>	<p>434, des Colibris, Ange-Gardien</p>  <p># 12124848 239 000 \$ + TPS/TVQ</p>	<p>Ange-Gardien : Plus de 205 propriétés vendues depuis 2006. À quand la vôtre ?</p>
---	---	---	---







Bur. : 450 378-4120

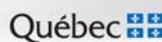
SOYEZ PRÉVOYANT!

Après chaque chute de neige, déglecez et déneigez les sorties de votre domicile, incluant les fenêtres du sous-sol et les balcons, et assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties soient désencombrées.

Ainsi, vous pourrez évacuer rapidement en cas d'incendie et cela facilitera, du même coup, l'intervention des services d'urgence.



Dégagez le passage!

IMPÔTS 2017

Johannie Vachon
Technicienne comptable

Impôts Joe
197-2 rue paré
Granby, Qc. J2G 5E4

268 rue principale
Ange-Gardien, Qc. JOE 1E0

Bur. (450) 305-0122 Ext. 123
Cell. (450) 521-6714
Impotsjoe@videotron.ca

450 521-6714

Cell.



Parce que l'argent ne pousse pas dans les arbres... Il est temps d'aller chercher tous les crédits offerts par nos deux paliers de gouvernement !

Connaissez-vous les manières de diminuer votre dette fiscale ? Je peux vous aider à maximiser votre retour d'impôt !

Maintenant 2 adresses!





Visitez le Gorendez-vous.com !

JOHANNIE VACHON
PRÉPARATRICE AUTORISÉE TED

DÉMOLITION

DEXSEN

EXCAVATION SERVICE ENVIRONNEMENT

Pour une qualité SUPÉRIEURE

450-293-0766 | estimation@dexsen.ca

TENUE DE LIVRES

Services offerts :

- ✓ Cycle comptable complet PME
- ✓ Formation Sage50, Acomba
- ✓ États financiers mensuels
- ✓ Paies et remises
- ✓ Déclaration TPS/TVQ
- ✓ Mandats Spéciaux

Emilie Deblois (514) 594-4692

• À votre service depuis 18 ans •



Francois Robert inc.

François Robert 526, rang Séraphine
Président Ange-Gardien JOE 1E0

Bureau: 450-293-5858 info@excavationfrancoisrobert.com
Cellulaire: 450-360-9114 www.excavationfrancoisrobert.com
Télécopieur: 450-293-5656 RBQ #5704-2350-01

- ✓ Résidentiel
- ✓ Industriel
- ✓ Commercial
- ✓ Agricole
- ✓ Installation septique

Déneigement
résidentiel
et commercial



Entrepreneur de confiance

Industriel
Commercial
Résidentiel
Agricole



450 780-3325 - gfagnant@bellnet.ca
96, rue Roy, Ange-Gardien
R.B.Q. 83508358-49

NOTRE MOTIVATION :
VOUS SATISFAIRE



DANIEL GOOS
450 522-1220

daniel@dmgoos.com

- Entretien et réparation de machinerie lourde et équipement agricole
- Vente de pièces neuves et usagées
- Réparation de cylindre et pompe hydraulique

107A route 235, Ange-Gardien (Québec) JOE 1E0
Tél. : 450 293-1220 - Téléc. : 450 293-1141

Licence R.B.Q. 8003-9753-82



CONSTRUCTION & RÉNOVATION
Robert BROUILLETTE
ANGE-GARDIEN

Entrepreneur Général

- Résidentiel • Commercial • Agricole

156, rue St-Jean
Ange-Gardien, Qc JOE 1E0

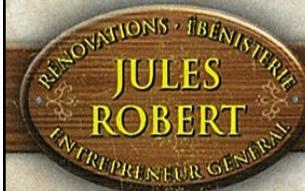
Bur: (450) 293-5800
Fax: (450) 2 93-0910
Cell: (450) 777-8141

DIESEL MOBILE
ANGE-GARDIEN INC.

Réparation de camion lourd
Service routier / Road service

CELL: (450) 776-0665
GAR.: (450) 372-5665

Daniel Larocque 155, rang Parent, St-Alphonse JOE 2A0



C. 450 204.5157
T. 450 293.3443

722, rang Séraphine
L'Ange-Gardien
(Québec) JOE 1E0

INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR

Finition de tout genre • Ébénisterie
Plancher de bois • Céramique • Peinture
Moulure • Porte • Fenêtre • etc.



RBQ_5609-3552-01

*Quelques points à l'ordre du jour
de la séance du lundi 12 février à 20h00*

- Nomination d'un membre au Conseil d'administration provisoire du nouvel OMH;
- Embauche de deux pompiers;
- Comité de sécurité publique – Priorités d'actions 2018-2019 pour la Sûreté du Québec;
- Adoption du règlement numéro 827-17 décrétant la modification du règlement de zonage numéro 617-05 concernant la zone 402;
- Renouvellement du mandat des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

**COLLECTE DES
RÉSIDUS VOLUMINEUX**

La prochaine collecte des résidus volumineux (meubles, électroménagers, appareils sanitaires, etc.) aura lieu le **mardi 3 avril** prochain.

Vous devez disposer de vos objets au bord de la rue le lundi soir, en même temps que votre bac vert.

Pour connaître les spécifications reliées à ces collectes, rendez-vous sur le site internet de la municipalité, www.infoange.ca dans le menu *Urbanisme et sécurité/Collectes*.



FÉVRIER

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
11	12 Séance du conseil à 20h - Distribution <i>Le Gardangeois</i>	13	14	15	16	17
18	19 	20 	21	22 	23 Date limite remise d'un sujet à l'ordre du jour et au journal	24
25	26	27 Conférence de la Société d'histoire à 19h30	28			

MARS

				1	2	3 Collecte RDD et TIC de 8h30 à 11h au garage municipal
4	5 	6 	7	8 Inscription au baseball mineur de 17h00 à 18h30 	9 Dîner de la FADOQ à l'Érablière Au Toit Rouge	10
11 Bingo de la FADOQ à 13h, à la salle communautaire	12 Séance du conseil à 20h - Distribution <i>Le Gardangeois</i>	13  à 18h30 à la bibliothèque	14	15	16	17 Tournoi de poker bénéfice à 19h à la salle communautaire